

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2016-011

Date de convocation : **4 mars 2016**

Nombre de délégués en exercice : <b>28</b>
Nombre de membres présents : <b>22</b>
Nombre de membres votants : <b>22</b>

L'an deux mille seize, le **21 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, VIRET, BLOUIN, PERRAUD, MARTIN, ANTOINE, MICHEL, CHANA, CHAPPAZ, JASSERAND, SAVANT, CARRET, PERONNET, PEDRO, FONTES, JARICOT, BALAN, GROSSIORD, ANDREYS, LHOPITAL, DUMORTIER.

MME ARDOUIN,

Excusés : MM PIEGAY, CORBIN

Secrétaire de séance : M. BLOUIN

### Objet : PROGRAMME DE TRAVAUX 2016

Monsieur le Président donne lecture au Comité d'une proposition de programme de travaux pour l'année 2016.

Le montant HT de cette proposition est le suivant :

**Programme renouvellement : 2 700 000 €**

*dont 841 836 € sur les 5 communes rurales pouvant prétendre à l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau pour la rénovation et l'entretien des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement (réseaux et stations) dans le cadre du programme national de Solidarité urbain rural (SUR), en application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.*

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

\* **APPROUVE** le programme de travaux 2016 tel qu'il est décrit ci-dessus.

\* **DIT** que les dépenses résultant de ces travaux seront imputées aux comptes ouverts à cet effet au budget primitif 2016.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président  
Daniel JULLIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le